



Voici quelques informations utiles ainsi que diverses consignes afin d'assurer un environnement de discussion respectueux et une expérience agréable au maximum d'utilisateurs.

Ces consignes s'appliquent à tous les comptes de médias sociaux de la municipalité. L'utilisation de nos plateformes d'échange sur les médias sociaux inclut l'acceptation des présentes conditions et le respect de la nétiquette.

Le monde des technologies et des médias évoluant rapidement, nous nous réservons le droit de modifier les conditions et la nétiquette en tout temps et sans préavis. Par conséquent, vous êtes donc invités à consulter cette page régulièrement.

Signalement et requêtes

Bien que la municipalité de Fortierville s'engage à prendre connaissance des commentaires et des messages durant les heures de bureau, toute requête ou signalement doivent être acheminés à la municipalité par courriel à municipalite@fortierville.com ou, si votre sujet touche la sécurité, aux services d'urgence.

Veillez aussi noter que les comptes de médias sociaux ne sont pas surveillés en tout temps. **Par conséquent, toute situation d'urgence doit être communiquée au 911.**

Commentaires

La municipalité de Fortierville n'accepte aucune forme de publicité, de sollicitation ou de promotion.

Afin d'éviter que votre message soit perçu comme un cri, n'écrivez pas en lettres majuscules.

Les commentaires de type suivants ne sont pas tolérés et pourraient être supprimés sans préavis :

- Commentaires jugés diffamatoires;
- Commentaires jugés haineux;
- Commentaires jugés sexistes;
- Commentaires jugés vulgaires, obscènes ou sexuellement explicites;

Nétiquette



- Commentaires qui font référence à de fausses informations ou qui incitent à des activités illégales;
- Commentaires hors sujet;
- Commentaires inappropriés envers un parti politique, ses représentants, ainsi que les autorités de la municipalité de Fortierville;
- Commentaires rédigés dans une langue autre que le français;
- Commentaires répétés inutilement ou excessivement;
- Contenu visant à promouvoir ou à discréditer un parti politique, ses représentants ou les autorités de la municipalité de Fortierville;
- Hyperliens de nature commerciale ou publicitaire.

Responsabilités

La municipalité de Fortierville prend connaissance des commentaires et des messages sur les heures de bureau, mais ne s'engage pas à répondre à l'ensemble des contenus publiés. Cependant, lors de situations d'urgence ou de certains événements, les heures de service peuvent être prolongées et le traitement des informations urgentes est alors priorisé. Veuillez donc noter que dans ce cas, seuls les messages urgents seront répondus.

La municipalité de Fortierville peut relayer ou partager de l'information émise par d'autres comptes de médias sociaux. Elle n'endosse néanmoins pas l'entièreté des contenus publiés par ces médias et ne se porte pas garante de l'exactitude de l'information qu'ils publient ou relaient. Le fait que la municipalité suive un compte ne signifie pas qu'elle appuie ou approuve les propos et les activités des utilisateurs concernés.

La municipalité de Fortierville n'est pas responsable des commentaires, des opinions et des contenus publiés par les usagers.

La municipalité de Fortierville encourage les utilisateurs à ne pas publier des informations personnelles sur eux-mêmes ou sur une autre personne, puisque tout commentaire est public.

Respect de la vie privée et droits d'auteurs

La municipalité de Fortierville interdit tout usage d'usurper l'identité d'une autre personne pour les fins de vos échanges sur cette page ou faire de fausses représentations quant à votre propre identité.

La municipalité de Fortierville demande de respecter les droits d'auteur.

Nétiquette



La municipalité de Fortierville ne divulgue pas les renseignements personnels qu'elle pourrait recueillir ou recevoir.

En contrevenant à l'une ou l'autre de ces conditions, votre contenu pourrait être supprimé et votre compte utilisateur pourrait être suspendu, bloqué ou supprimé.

La municipalité de Fortierville se réserve le droit de modifier ces conditions d'utilisation et cette nétiquette en tout temps, sans préavis.

Adopté par le conseil municipal
Résolution # 159-07-2025
Le 8 juillet 2025